

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Juin 2024



Date de la convocation
06/06/2024

En exercice	Présents	Votants
14	11	13

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-32 Règlement et
charte de la cantine 2024/2025

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames, BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine
Mme MOTTIER Catherine qui a donné pouvoir à M. LELEU Eric
M. TYTGAT Loïc
M. MARCO Benjamin qui a donné pouvoir à M. DELGADO Louis

Mme RENOU Christelle est désignée secrétaire de séance.

Mme CHERAMY informe que la commission affaires scolaires s'est réunie et propose de conserver le règlement de restauration scolaire en l'état. Pour rappel ce dernier a été en 2022. Il sera adressé aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et le retourneront signé en mairie avant la rentrée scolaire prochaine. Une charte de bonne conduite y est annexée. Pour mémoire, elle a été réalisée avec les enfants présents à la cantine.

Mme CHERAMY demande aux membres présents de bien vouloir approuver ce nouveau règlement de la restauration scolaire 2024/2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, par 2 abstentions et 11 voix pour

DÉCIDENT :

d'approuver le nouveau règlement de la restauration scolaire pour l'année 2024/2025.

d'autoriser Mme le Maire à faire parvenir ledit règlement aux parents d'élèves pour la rentrée scolaire à venir.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

RENOU Christelle



Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :
01 JUL. 2024

Déposé en ligne le 04 JUL. 2024